



## Communiqué de presse

Montpellier, le 21 février 2023

### La Ligne Nouvelle Montpellier-Béziers déclarée d'utilité publique et urgente

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et présidente du conseil d'administration de la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), réagit à la publication, au journal officiel, de la déclaration d'utilité publique de la ligne nouvelle entre Montpellier et Béziers (phase 1 de la LNMP) :**

*« Elle était attendue depuis tant d'années par le territoire ! Je salue la déclaration d'utilité publique de la LNMP phase 1 et le travail accompli par l'ensemble des partenaires pour relancer ce projet majeur. Ce décret acte sa réalisation et confortera le soutien de l'Union européenne.*

*La Ligne nouvelle Montpellier-Béziers-Perpignan doit faciliter la connexion de l'Occitanie avec Paris et l'Espagne. Elle participera également à compléter cette grande ambition que j'ai pour le Sud de la France, un réseau à grande vitesse entre Bordeaux et Marseille et au-delà jusqu'à Nice. Parallèlement, la création de ce nouveau chemin de fer permettra de développer les trains du quotidien, proposer un RER sur notre littoral et favoriser le fret ferroviaire aux camions de l'autoroute A9. Je rappelle également le risque de submersion de la ligne actuelle face à la montée des eaux. En somme, la nécessité de ce projet ferroviaire, transport décarboné, sobre et sûr, est indiscutable.*

*Nous veillerons à ce que notre environnement notamment nos paysages et notre ressource en eau soient respectés. Pour que ce projet soit utile à tous, je serai particulièrement attentive à la poursuite d'un dialogue constant avec les élus, acteurs et habitants du territoire.*

*Maintenant, je souhaite que la Première ministre retienne un scénario volontariste, qui confirme le calendrier du projet, dans le cadre des conclusions à venir du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI). »*

#### ■ **Contact presse :**

Lisa Mazieres : [lisa.mazieres@laregion.fr](mailto:lisa.mazieres@laregion.fr) - Tél. : 05 61 33 54 71 / Port. : 06 31 97 23 05  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)